



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 250 w - Spécialités pluritechnologiques mécanique - électricité-

Code(s) Rome : D1211

Formacode : 34502

Date de l'arrêté : 01/09/2011

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 13/10/2011

Date d'effet de l'arrêté : 13/10/2011

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

La mise en situation permet d'évaluer, par combinaison et transfert, l'ensemble des compétences clefs constitutives du cœur de métier. Outre les aspects techniques (entretien, réglage, réparation) les principales phases d'une vente ou d'une location sont évaluées.

La mise en situation est composée de 3 interventions pratiques :

- Intervention 1 : Réaliser un diagnostic de l'état d'un matériel ou des contrôles de sécurité et une intervention de type entretien/révision ou préparation de matériel
- Intervention 2 : Réaliser une intervention de remise en état d'un élément ou d'un organe

Afin de tenir compte de la spécificité des matériels ces 2 interventions portent obligatoirement l'une sur un matériel de skis, l'autre sur un cycle.

- Intervention 3 : Effectuer une vente ou la location d'un matériel de sport.

Cette simulation aura comme support un matériel de sport d'été (vélo, tennis,...) ou un matériel sport de glisse d'hiver.

Un questionnaire technique complète la mise en situation.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	3/23

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les **Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	4/23

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel ATVSMS

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Monter et régler des cycles Entretien des cycles Remettre en état des cycles Commercialiser des matériels de sport d'été Monter et régler des matériels de skis Entretien des matériels de skis Réparer des matériels de skis Louer des matériels de skis	03 h 30 mn	Cadre des interventions 1 et 2 : Les 2 interventions sont indépendantes et portent obligatoirement l'une sur des équipements de skis (de type skis alpins, skis de randonnée, surfs...), l'autre sur un cycle (de type VTT, vélo de route, vélo de randonnée...) Exemple d'interventions possibles : Pour le cycle (durée maxi 2h) : Préparation et réglage , Révision avec un réglage et un ou des dysfonctionnements, Maintenance par changement de pièces d'usure, ... Pour le ski (durée maxi 1h) : Montage d'une fixation, Contrôle et réglage des fixations, Remise en état d'une semelle,... Cadre de l'intervention 3 (durée maxi 30mn) L'un des membres de jury simule le client. Exemple de simulations possibles : Réaliser la vente d'un cycle (et/ou d'un accessoire), Effectuer la location d'un pack complet (ski/chaussures/bâtons), Réaliser la vente d'une raquette de tennis...
- Questionnaire professionnel	Entretien et corder des raquettes de tennis Monter et régler des cycles Remettre en état des cycles Commercialiser des matériels de sport d'été Réparer des matériels de skis Louer des matériels de skis	00 h 30 mn	Le questionnaire complète la mise en situation. Pour tout ou partie d'une compétence professionnelle, Il permet d'évaluer des savoirs faire et/ou des connaissances technologique nécessaires à la maîtrise de cette compétence.
- Entretien technique			

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	5/23

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 30 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP
	Par candidat, durée de l'épreuve	04 h 30 mn, dont 04 h 00 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	6/23

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser la maintenance et la commercialisation des matériels de sport d'été						
Entretien et corder des raquettes de tennis	L'intervention réalisée et/ou les informations données sont fiables et vendables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter et régler des cycles	L'assemblage du cycle est en conformité avec les normes de sécurité et la documentation technique. Les réglages réalisés sont précis et adéquation avec la morphologie du cycliste Le cycle est propre.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien des cycles	Les contrôles réalisés sont pertinents et fiables Les interventions réalisées sont en conformité avec les modes opératoires préconisées par le constructeur sur le carnet d'entretien et/ou le manuel constructeur. Les outillages sont utilisés de façon appropriée et en sécurité.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remettre en état des cycles	Les temps alloués sont respectés Le travail produit est en conformité avec les préconisations techniques L'intervention réalisée est pertinente au regard de la demande client L'ordre de réparation est dûment rempli Le poste de travail est rangé Les règles de tri des déchets sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commercialiser des matériels de sport d'été	L'argumentation est en cohérence avec les besoins détectés Le comportement est conforme avec le service client (attitude, vocabulaire, politesse...) Les informations données et/ou écrites (arguments, facture, devis,...) sont fiables.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	7/23

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Effectuer la remise en état et la location des matériels de sport de glisse d'hiver						
Monter et régler des matériels de skis	Le temps imparti est respecté L'intervention réalisée (réglage et/ou montage) est conforme aux besoins du client Les réglages sont réalisés en conformité aux normes Le montage de la fixation est fiable L'utilisation de l'outillage, du gabarit est pertinente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien des matériels de skis	L'intervention est réalisée en conformité avec les prescriptions techniques (la finition de la semelle, l'affutage, le fartage...) Le temps imparti est respecté Les règles et les consignes de sécurité sont respectées (utilisation des machines, de l'outillage...) Les contrôles réalisés sont fiables L'intervention réalisée est pertinente au regard de la demande client	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer des matériels de skis	Le diagnostic réalisé est fiable L'intervention réalisée est de qualité et en conformité avec la documentation technique Le matériel après intervention est propre Le temps alloué a été respecté L'outillage, les machines et de la matière d'œuvre ont été utilisés en sécurité Le poste de travail est rangé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Louer des matériels de skis	La qualité de l'accueil est conforme au service client exigé par le magasin Le matériel mis à disposition est en conformité avec les besoins du client Le matériel mis à disposition est fiable Les documents renseignés sont correctement renseignés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	8/23

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Manipuler, manoeuvrer, avec dextérité des outils et des équipements	L'outillage est utilisé de façon correcte et en sécurité Le matériel ne présente aucune marque, déformation après intervention	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en oeuvre des modes opératoires	Les préconisations techniques des fabricants/constructeurs sont respectées Les phases d'intervention respectent un enchaînement logique. L'intervention est réalisée dans le respect des règles ou consignes de sécurité (pour le professionnel et/ou l'utilisateur)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Le questionnement utilisé est cohérent au regard des besoins du client Le vocabulaire utilisé est clair et précis L'attitude du professionnel est neutre Des formules de politesse sont utilisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	9/23

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Les membres de jury assistent à la totalité de la mise en situation professionnelle.

Durant la mise en situation :

- Interventions 1 et 2 : les membres de jurys peuvent questionner à tout moment les candidats, en simulation du client ou du responsable d'atelier, sur le processus mis en œuvre, une demande de renseignement, un conseil sur une autre intervention, sur un entretien....

Un binôme de jury peut évaluer simultanément 4 à 6 candidats.

- Intervention 3 : l'un des membres de jury simule le client, l'autre membre observe la situation.

A tout moment les membres de jury peuvent intervenir s'il y a mise en danger des personnes et/ou des biens

Si durant la session, pour des raisons d'organisation, les binômes de jury doivent être différents, pour tout ou partie des candidats, un temps de mise en commun avec l'ensemble des binômes concernés est prévoir avant la délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La présence d'un surveillant est obligatoire durant la passation du questionnaire.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	10/23

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

Le plateau technique (atelier de formation, magasin) est accessible à tous. Il doit comporter les équipements permettant la mise en œuvre.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Un atelier ou un magasin disposant des équipements nécessaires à la maintenance des cycles, des skis et un espace vente/ location de matériels de sport ; le candidat doit pouvoir se mouvoir aisément entre les différents postes de travail.	Les locaux doivent être équipés d'un système de ventilation/extraction pour l'espace de surmoulage (espace skis)
Une salle pour la passation du questionnaire	Salle équipée de tables et de chaises individuelles
Une salle pour le déroulement de l'entretien	Salle équipée de chaises et de tables pour recevoir le binôme de jury et le candidat, permettant d'accueillir le candidat dans le calme et de garantir les règles de confidentialité
Vestiaires et sanitaires	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	11/23

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Zone de postes de travail sur établis Zone machines Zone espace de vente/location (Agencement pour présentation du matériel de sports et accessoires, éventuellement un ordinateur avec fichier stock de matériel en location, table ou comptoir...)	Par candidat 3 postes de travail : Un poste cycle un établi avec étau, une potence vélo Un poste matériel d'hiver équipé d'un établi avec étau Un poste vente/location
Machines et matériel	Ski : Machines, répondant aux normes d'hygiène et de sécurité, non réglées : affûteuse à bande ou à pierre, une ponceuse à bande ou à pierre, une farteuse, une surmouleuse... Cycle : Dévoileur de roues, comparateur de centreur de roues, tensiomètre (rayonnage), ensemble démonte roue libre, pistolet de gonflage avec manomètre, testeur batterie, clé dynamométrique, pompe, compresseur ...	
Outillage	Disponible dans l'atelier ou sur le poste de travail Ski : Ensemble manuel d'affûteur et de fartage, fer de surmoulage, gabarit de montage de fixation, perceuse (électro portative)... Cycle : Outillage de déboulonnage, casses écrou, Kits lot d'outillages différentes marques pour pédaliers, fourche, roues...,	Poste Ski Etau à skis d'établis, malette outillage individuel pour skis, outils de tombées de carres, emporte pièces... Poste Cycle Un pied d'établi support vélo, pied à coulisse... Poste vente Document vierge : Facture, bon de location, devis...
Petit outillage	Disponible dans l'atelier ou sur le poste de travail Ski : L'ensemble des équipements, des outillages collectifs nécessaire pour l'entretien et la remise en état d'une paire de ski : presse à vis, emportées pièces, lime(s), mesureur de longueur de pieds, ... Cycle : L'ensemble des équipements, des outillages collectifs nécessaires pour l'entretien et la remise en état d'un cycle	Poste Ski Un lot d'outillage à main : jeux de clés, de tournevis, pinces ensemble de forets, taraud Poste Cycle Lot d'outillage courant de maintenance de cycle, jeux de clefs, tournevis, ensemble de forets, taraud, pinces...
Equipements individuels de	Equipement individuel de protection ponçage, surmoulage (gant, masque, bouchon, lunette)	Vêtement de travail personnel

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	12/23

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
protection (EPI)		
Matière d'œuvre	<p>Disponible dans l'atelier ou sur le poste de travail</p> <p>A titre d'exemple :</p> <p>Ski :</p> <p>Paires de chaussure de skis, fixations, carres, semelles (noires ou incolores), colles, pain de fart, polyéthylène, raclor plastique et métallique, brosse de finition....</p> <p>Cycle :</p> <p>L'ensemble des matières d'œuvre et pièces détachées adaptables nécessaire aux interventions de type : systèmes d'indexation complet, jeu de direction, boîtiers de pédalier suivant le type de cycle utilisé, dérailleur avant et arrière, câbles et gaines, manettes d'indexation, câble de frein, visseries, patin, ensembles adaptables, cadre, roues, pédales.(différentes marques), divers types de rayons, pochettes de joints, huile pour fourche, liquide de frein minéral et synthétique, chaîne, pneu, graisse, lubrifiant,...</p> <p>Vente :</p> <p>Différents gammes de matériels de skis, ou de vélos, ou de raquettes de tennis</p>	<p>Pour chaque poste, en fonction de la typologie des interventions à réaliser, le matériel support de l'intervention sera mise à disposition sur le poste ou dans l'atelier.</p>
Documentation	<p>Disponible dans l'atelier ou sur le poste de travail</p> <p>Normes AFNOR (cycle et skis), notices et/ou documentations techniques, catalogues fournisseurs, tarifs magasin (matériel, location...), tableau de pointure (mondopoint,...), tableau de réglage des fixations ou normes AFNOR ou logiciel info...</p>	<p>Selon la typologie d'intervention de fiches de travail vierges ou prédocumentées</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	13/23



REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Réaliser la maintenance et la commercialisation des matériels de sport d'été

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Remettre en état des cycles Commercialiser des matériels de sport d'été Entretien et corder des raquettes de tennis Monter et régler des cycles Entretien des cycles	03 h 30 mn	Intervention 1 (durée maxi 2h) Elle porte sur la remise en état d'un VTT, présentant un dysfonctionnement et comprenant à minima une opération sur les roues et une sur les transmissions. Intervention 2 (durée maxi 1h) Elle porte sur la réparation d'une raquette de tennis et intègre à minima une technique de cordage. Intervention 3 (durée maxi 30mn) Elle porte sur une simulation de la vente d'un matériel neuf (avec ou sans accessoires). Le matériel support est soit des cycles soit des raquettes de tennis.
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Remettre en état des cycles Commercialiser des matériels de sport d'été Entretien et corder des raquettes de tennis Monter et régler des cycles Entretien des cycles	00 h 30 mn	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	16/23

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 03 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	17/23

CCP 2 - Effectuer la remise en état et la location des matériels de sport de glisse d'hiver

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Entretien des matériels de skis Monter et régler des matériels de skis Réparer des matériels de skis Louer des matériels de skis	03 h 00 mn	Intervention 1 (durée maxi 2h30) Elle porte sur une paire de skis alpins, ou de skis de fond ou un surf... nécessitant une remise en état de la semelle et une opération sur les carres ou les fixations Intervention 2 (durée maxi 30mn) Elle porte sur une simulation de location d'un pack de ski alpins ou de randonnées ou un surf... (depuis l'accueil client jusqu'à la remise du matériel réglé au client)
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Entretien des matériels de skis Monter et régler des matériels de skis Réparer des matériels de skis Louer des matériels de skis	00 h 30 mn	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			03 h 30 mn 03 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	18/23

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	AGENT(E) D'ENTRETIEN ET DE DISTRIBUTION DE MATERIELS DE SPORT ET DE LOISIRS Arrêté du 31/08/2006	N° CCP	Agent(e) Technicien(ne)-Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports Arrêté du 01/09/2011
CCP 2	Réaliser la maintenance des équipements de sports de glisse d'hiver	CCP 2	Effectuer la remise en état et la location des matériels de sport de glisse d'hiver
CCP 1	Commercialiser des matériels de sport et de loisirs	CCP 1	Réaliser la maintenance et la commercialisation des matériels de sport d'été
CCP 3	Préparer et remettre en état des matériels de sports d'été		

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	19/23

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	20/23

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATVSMS	TP-00307	RC	04	22/11/2011	13/10/2011	21/23

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

